DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

EF Publié le EFRANCAISE

ID : 038-213803166-20230404-DEL22_2023B-BF

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°22/2023

L'an **deux mil vingt-trois**, le **04 avril**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

<u>Présents</u>: M. Franck BRON, Mme Martine BLACHE, M. Jean-Louis ANDREU, Mme Pauline BON, MM. Philippe LAURENT, Philippe ZUCCARELLO, Mme Pascale MERCIER, M. Daniel POIRIE, Mme Eugénie GRAND, M. Philippe DANGELY, Mme Josiane PAVIET-GERMANOZ, MM. Sébastien BLACHE, Cédric CHABERT, Dimitri KOKKINIDIS, Mme Rita TOSCANO, M. Steve BIANCHI, Mmes Caroline FERRAND, Catherine LEPETIT, M. Lébicha MANOUKIAN, Mme Christine TROUBA, MM. Jean-Pierre DEBRAY, Philippe MANTERO.

<u>Procurations</u>: Mme Sandra CAMPOY (pouvoir à Mme Pauline BON), Mme Fadoi AQADDOURI (pouvoir à M. Philippe LAURENT), M. Franck LAURENT (pouvoir à M. Dimitri KOKKINIDIS), M. Florian D'ANGELO (pouvoir à Mme Christine TROUBA), M. Axel SIMIAN (pouvoir à M. Lébicha MANOUKIAN).

Absentes: Mmes Monique RAVOUNA, Farah GUILLAUMONT.

Mme Pauline **BON** a été élue Secrétaire de séance.

Objet: BUDGET PRIMITIF 2023 - EAU ET ASSAINISSEMENT.

Exposé du 1er Adjoint.

Les propositions financières 2023 pour le Budget Primitif de l'Eau et de l'Assainissement seront les suivantes :

I - SECTION D'EXPLOITATION.

Equilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 651.000 €, elle se présente comme suit :

A - Dépenses.

- Chapitre 011 - Charges générales	61.000 €.
- Chapitre 022 - Dépenses imprévues	
- Chapitre 023 - Virement à l'investissement	507.000 €.
- Chapitre 66 - Intérêts des emprunts	26.000 €.
- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	5.000 €.
- Chapitre 042 - Opérations d'ordre	45.000 €.

ID: 038-213803166-20230404-DEL22_2023B-BF

B - Recettes.

- Chapitre 002 - Excédent 2022 reporté	0€.
- Chapitre 70 - Ventes de produits	648.000 €.
- Chapitre 75 - Autres Produits	3.000 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 2.553.926,45 €, elle se présente comme suit :

A - Dépenses.

- Chapitre 020 – Dépenses imprévues	21.620,26 €.
- Chapitre 16 – Capital des emprunts	60.000 €.
- Chapitre 23 – Travaux	2.472.306,19 €.

B - Recettes.

- Chapitre 001 - Excédent 2022 reporté	1.437.472,45 €.
- Chapitre 021 - Virement section exploitation	507.000 €.
- Chapitre 10 - Dotations	
- Chapitre 28 - Amortissements	45.000 €.

Le Conseil est appelé à statuer.

<u>Décision</u>

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Adjoint et après en avoir délibéré,

Adopte le Budget Primitif 2023 de l'Eau et de l'Assainissement, tel que présenté dans l'exposé du 1^{er} Adjoint.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme Pont de Chéruy, le 05 avril 2023

Le Maire,